

REPUBLIQUE FRANCAISE	ANNEE	Envoyé en préfecture le 29/03/2024
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	Reçu en préfecture le 29/03/2024
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	Publié le 02
COMMUNE DE LECTOURE	Nomenclature « actes »	5.2
		015
		ID : 032-213202088-20240325-2024MARS25_061-DE
		Fonctionnement des assemblées

DEPARTEMENT
DU GERS
...
ARRONDISSEMENT
de CONDOM

REPUBLIQUE FRANCAISE
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

1

Séance Publique ordinaire du **25 mars 2024**

Nombre de
Conseillers
en exercice : 27

L'an deux mille vingt-trois, le vingt cinq mars à 19H, le *Conseil Municipal* de *LECTOURE*, légalement convoqué le 15 mars 2024, s'est assemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Xavier BALLENGHIEN, Maire de Lectoure.

Mme Sylvie ACHÉ, M. Pascal ANDRADA, Mmes Muriel AVID, Sylvie COLAS, Sylvie COUDERC, MM. Ghislain de FLAUJAC, Loïc DÉSANGLES, Jean-Yves DELACOSTE, Mme Laurianne DUCASSÉ, MM. Marc DUGROS, André GALOIX, Frank GOBBATO, Mmes Françoise LACAPERRE, Marie-Hélène LAGARDERE, Danièle LAPORTE, Valérie MANISSOL, Patricia MARROCQ, MM. Éric MATTIUSSI, Julien PELLICER, Mmes Christiane PREVITALI, Corinne QUEVILLY, M. François-Xavier ROUX, Mmes Emilie SARRAN, Odile SCHAAP, Claire TRAMOND, M. Joël VAN DEN BON,

formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ou absents :

Ont donné procuration :

N'ont pas pris part au vote :

Secrétaire : M. Ghislain de FLAUJAC

**Objet : Approbation du procès-verbal de la réunion
du Conseil Municipal du 26 février 2024**

RAPPORTEUR : Xavier BALLENGHIEN, Maire

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'approuver le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal qui s'est tenue le 26 février 2024, tel qu'il est annexé à la présente délibération.

Monsieur Julien Pellicer demande la modification du procès-verbal.

Monsieur le Maire propose donc cette modification au vote de l'assemblée.

Le Conseil municipal, à la majorité, décide de ne pas

Pour : 7 (MM. Julien PELLICER, Marc DUGROS, Pascal ANDRADA, Mmes Sylvie COUDERC, Sylvie ACHÉ, Patricia MARROCQ, Sylvie COLAS)

Contre : 17

Abstention : 3 (Mmes Muriel AVID, Corinne QUEVILLY et M. François-Xavier ROUX)

Monsieur le Maire propose donc à l'assemblée d'approuver le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal qui s'est tenue le 26 février 2024, sans tenir compte de la modification demandée par Monsieur Julien Pellicer.

Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal à la majorité, décide d'approuver le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 26 février 2024.

Pour : 18

Contre : 7 (MM. Julien PELLICER, Marc DUGROS, Pascal ANDRADA, Mmes Sylvie COUDERC, Sylvie ACHÉ, Patricia MARROCQ, Sylvie COLAS)

Abstention : 2 (Mmes Muriel AVID, Corinne QUEVILLY)

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Le Secrétaire de séance,
Ghislain de FLAUJAC



Le Maire,
Xavier BALLENGHIEN



Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le 29 MARS 2024 et sera publiée au recueil des actes administratifs.

Télétransmis au Contrôle de Légalité le : 29 MARS 2024